

# North Gold Corp., Exploration préliminaire – Projet Miller

---

## Résumé du projet

Ce projet de catégorie B est mené conformément au document *Class Environmental Assessment for MNDM's Activities under the Mining Act* (Class EA) publié par le ministère du Développement du Nord et des Mines.

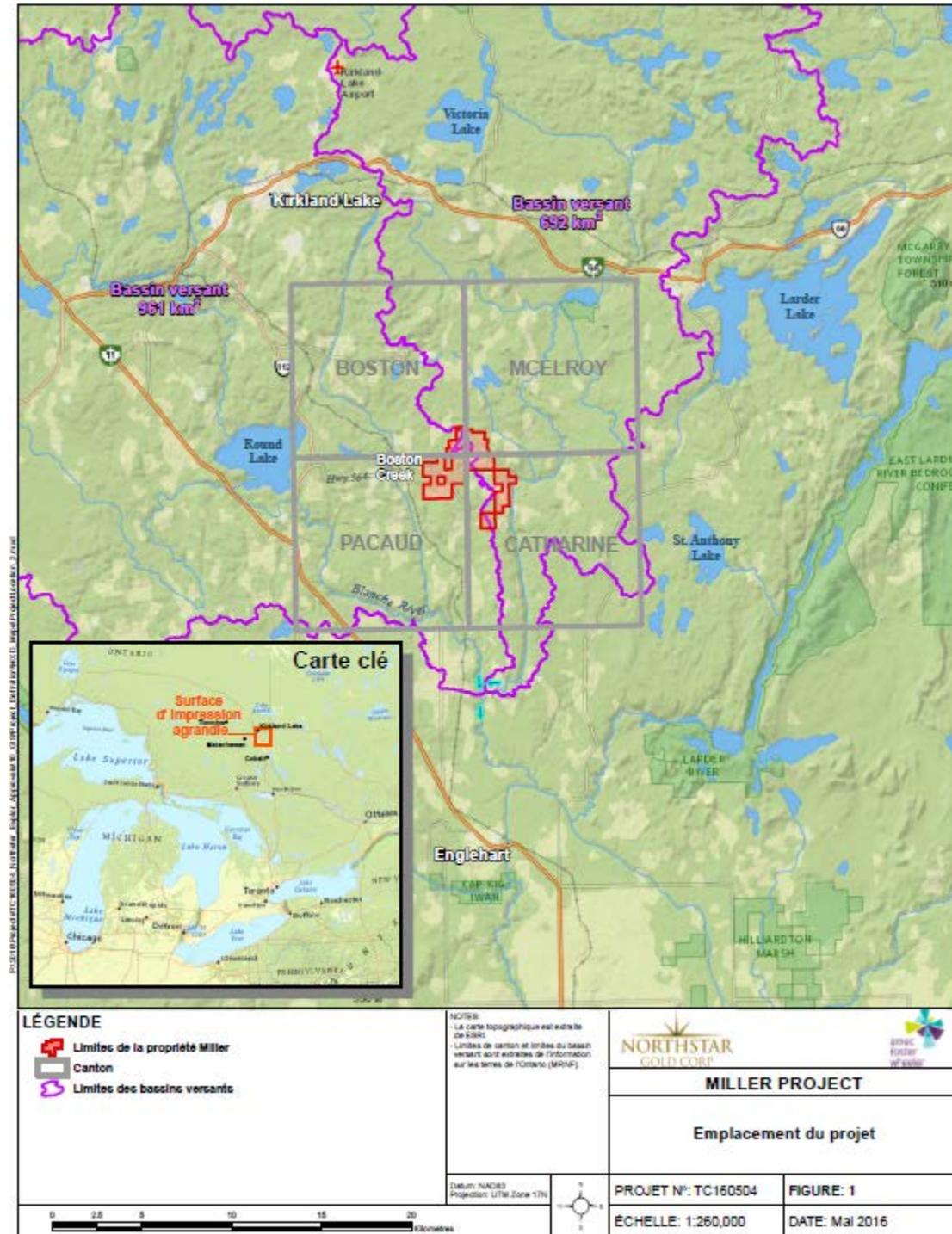
Northstar Gold Corp. (Northstar Gold) à l'intention d'extraire jusqu'à 972 tonnes d'un échantillon minéral en vrac en creusant un maximum de trois petites tranchées dans des zones où le substrat est exposé. L'emplacement de l'échantillon en vrac fait déjà l'objet d'activités minières et d'exploration et est grandement perturbé. La zone du projet n'est pas très boisée car elle se trouve dans une unité de gestion forestière et des activités forestières y ont eu lieu.

## Emplacement

Le projet est situé à l'intérieur du claim minier 4267277 dans le canton de Pacaud. Les cantons voisins sont ceux de Boston, McElroy et Catharine. Le site est accessible par le chemin Jones, une route entretenue par le canton de Pacaud, qui part de la région du ruisseau Boston.

Des parcelles se trouvent aussi dans les cantons de Boston, Pacaud, McElroy et Catharine, à environ 10 km au nord d'Engleheat, 25 km au sud-est de Kirkland Lake et 15 km au sud-ouest de Larder Lake (figure 1).

Figure 1 : Carte régional



## **Calendrier d'exploitation proposé**

Aucune date n'a été fournie à ce jour mais Northstar Gold estime qu'il faudra un mois pour exécuter le projet.

## **Site, emplacement et dimensions de la fosse**

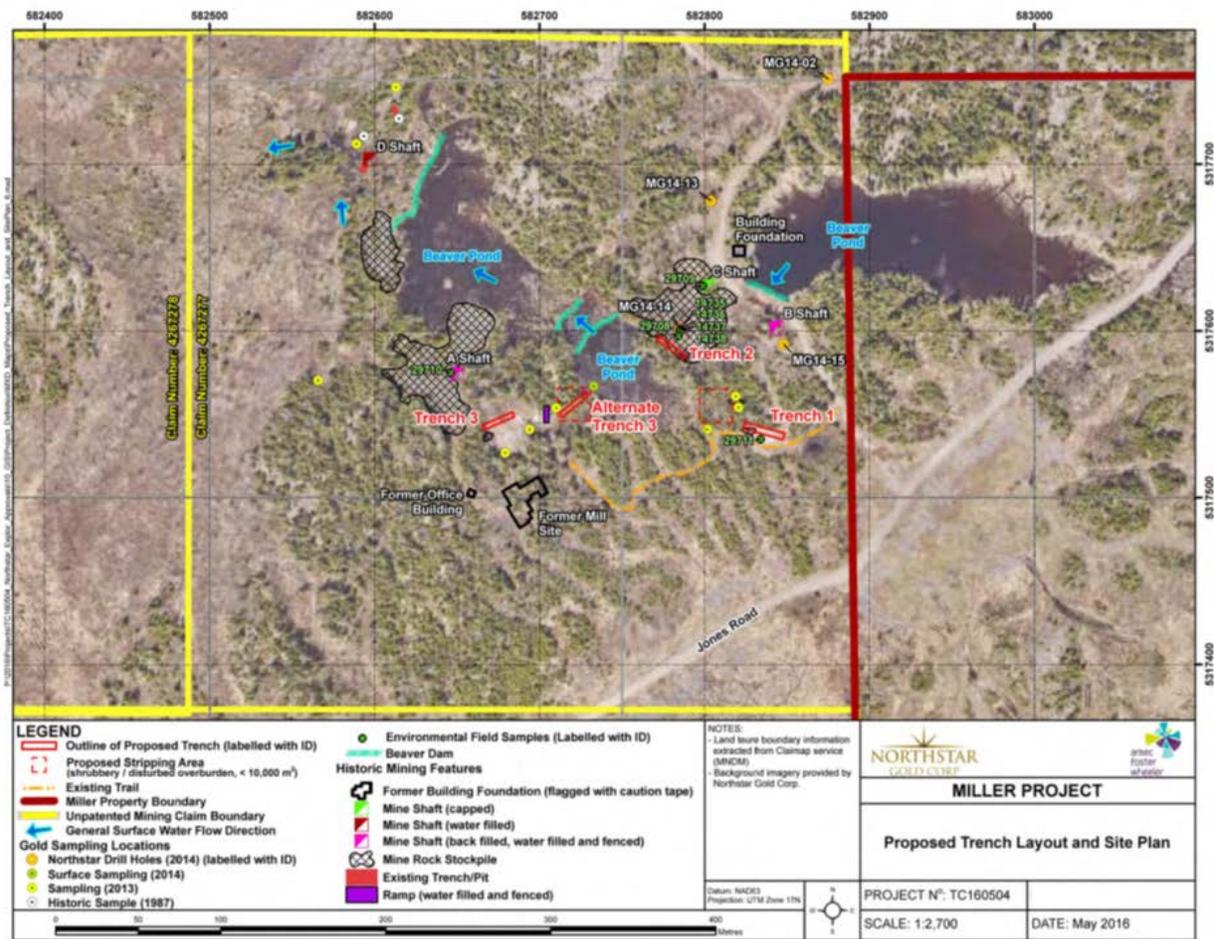
La zone est grande perturbée car il s'y déroule des activités minières et d'exploration. Les détails des tranchées proposées sont les suivants (à condition que le champ s'insère dans un rayon d'environ 50 m) :

Tranchée 1 : Les dimensions sont de 25 m sur 4 m sur 1,5 m de profondeur pour produire environ 405 tonnes de roche (pour un volume d'environ 150 m<sup>3</sup>). De plus, cette tranchée comportera une zone de décapage de 20 m sur 20 dans une zone à 25 m au nord-ouest de cette tranchée) (voir la figure 2).

Tranchée 2 : Les dimensions sont de 20 m sur 3 m sur 2,5 m de profondeur pour produire environ 405 tonnes de roche (pour un volume d'environ 150 m<sup>3</sup>).

Tranchée 3 : Les dimensions sont de 20 m sur 3 m sur 1 m de profondeur pour produire environ 162 tonnes de roche (pour un volume d'environ 60 m<sup>3</sup>) (voir la figure 2). Une solution de rechange à cette tranchée, « Tranchée 3 alternative », est envisagée (voir la figure 2); elle consistera à décapier une zone de 20 m sur 20 m près de l'emplacement actuel de la rampe (voir la figure 2).

Figure 2 : Carte du site montrant les tranchées proposées



## Utilisation traditionnelle du terrain

La Première Nation de Matachewan est la réserve de Première Nation de l'Ontario la plus proche. Elle se trouve à 50 km au nord-ouest. Aucune installation du projet ne se trouvera là.

Cependant, Northstar Gold consulte la Première Nation de Timiskaming et la Première Nation de Matachewan depuis le printemps 2013 et a conclu des lettres d'ententes avec les deux en juin 2015. Northstar Gold a essayé de consulter la Première nation de Wahgoshig, mais elle n'a jusqu'à présent manifesté aucun intérêt à assister à une rencontre ou à discuter de l'exploration proposée.

## Histoire minière pertinente

Le site fait l'objet d'activités d'exploration depuis 1915 (p. ex. décapage, forage, plusieurs puits) et est grandement perturbé. À part les perturbations découlant d'anciennes activités minières, d'exploration et forestières, il n'est pas exploité. Un résumé photographique se trouve à l'annexe A.

Les dangers miniers présents sur le claim minier 4267277 incluent une rampe (remplie d'eau et clôturée) et quatre puits (deux sont bouchés, un est rempli de déchets rocheux et d'eau et est clôturé, et un est rempli d'eau).

## Configuration et environnement actuels

Les utilisations du territoire se sont limitées à l'exploration minérale et à la foresterie.

La zone du projet est largement perturbée (exploration minérale remontant à 1915).

## Résultats de l'évaluation

Le projet a été classé dans la catégorie B conformément à l'évaluation environnementale de portée générale du MDNM.

Le projet proposé devrait avoir une incidence environnementale minimale. L'évaluation a révélé une incidence potentielle pour l'engoulement bois-pourri et des ressources archéologiques potentielles. Dans les deux cas, les risques peuvent être atténués en prenant des mesures standard.

## Mesures d'atténuation

L'incidence potentielle du projet sur l'engoulement bois-pourri, une espèce en péril classée comme « menacée », sera évitée en transportant le matériel à l'extérieur du site durant le jour seulement. L'incidence sur les ressources archéologiques potentielles (datant des anciennes activités minières et d'exploration) seront évitées en veillant à ce que toutes les activités aient lieu loin des dangers miniers existants.

Le MDNM ajoutera au besoin des renseignements sur les ressources archéologiques dans la lettre de permission et joindra les conditions assorties au permis d'exploration.

Tous les travaux d'exploration seront exécutés conformément aux normes provinciales énoncées dans le permis d'exploration préliminaire.

L'utilisation et l'entreposage des explosifs et du carburant concorderont avec les pratiques exemplaires et les normes industrielles.

## Prochaines étapes

Aucune étude ni informations supplémentaires ne sont requises pour le moment pour ce projet de catégorie B. Un avis de possibilité de formuler des commentaires a été affiché dans le Registre environnemental à titre d'avis d'information, et distribué aux collectivités autochtones et aux organismes provinciaux qui pourraient être concernés.

À la fin de la période de 30 jours pour formuler des commentaires, et si le MDNM estime que les préoccupations exprimées par les personnes ou les collectivités autochtones concernées ont été prises en compte, le MDNM préparera une Déclaration d'achèvement, l'ajoutera dans le dossier du projet et l'affichera sur la page Web du projet.

## Annexe A – Résumé photographique

Photo 1 : Zone du tas de déblai du puits C



Photo 2 : Tubage de puits – Trou MG14



Photo 3 : Zone de la tranchée 1



**Photo 4 : Zone de la tranchée 2**



**Photo 5 : Zone de la tranchée 2**



Photo 6 : Zone de la tranchée 3

